



Soutien Psycho-Social d'Urgence

CHARTRE DE L'ASSOCIATION

1. Notre mission

Aider les personnes victimes d'un événement violent à intégrer ce qui s'est passé, à reprendre le cours de leur vie et à trouver une forme de sagesse post-traumatique.

2. Nos valeurs

La force de vie

- Quand un événement violent met la vie entre parenthèse, la force de vie, bien stimulée et orientée, reprend le dessus et pousse la personne à aller de l'avant.
- Toute personne peut trouver les ressources nécessaires en elle et à l'extérieur pour surmonter l'événement traumatogène et revenir à la vie.
- C'est là où nous avons nos plus grandes blessures que nous pouvons développer nos plus grandes forces.

La responsabilité

- La personne ayant subi un traumatisme est proactive dans l'intégration de l'événement traumatique et notamment dans la gestion de son stress (pratique de la respiration, du sport, réalisation du rituel). Elle est responsable de sa vie et du sens qu'elle va lui donner.
- Nous sommes formés à des méthodes et outils efficaces qui aident à remobiliser les ressources d'une personne ayant subi un traumatisme. Nous nous engageons à les faire connaître et à les transmettre pour aider le plus grand nombre.
- Nous pensons que la société a la responsabilité et l'obligation morale d'accompagner et de soutenir ses membres touchés pour contribuer à éviter la maladie.

La solidarité

- La formation au débriefing de collègues, dans des groupes /métiers exposés aux événements violents, est essentielle pour une démarche solidaire de prévention et d'action rapide.
- Les membres de SPSU travaillent en réseau pour leur formation et leurs interventions. Ils se soutiennent et sont solidaires dans leur pratique (groupe de pairs, co-vision, suivi après intervention).

3. Notre identité

Nous sommes un réseau de professionnels qui interviennent dans le champ du stress potentiellement traumatique.

Notre savoir-être

- Accueil, écoute, respect
- Fermeté « contenante » et sécurisante dans l'accompagnement
- Confidentialité
- Réactivité

Notre savoir-faire

- Tous les intervenants de l'association (membres actifs) ont été formés et certifiés à l'utilisation des outils post-traumatiques, et notamment au débriefing individuel et de groupe.
- Certains membres sont habilités à former au débriefing.

4. Nos objectifs

- Faire reconnaître les conséquences psychologiques, sociales et physiques des événements potentiellement traumatiques.
- Accompagner les personnes souffrant d'un choc traumatique (par le défusing, le débriefing psychologique ou une prise en charge psychothérapeutique)
- Promouvoir les outils post-traumatiques et former les professionnels concernés (professionnels de la relation d'aide, collègues/pairs dans des métiers exposés...) à la compréhension du traumatisme et à sa gestion.

5. Les différents membres de l'association

- **Les membres associés** : participent à la promotion et à la vie de l'association mais ne sont pas encore certifiés en débriefing individuel.
Cotisation annuelle : 50 euros
- **Les membres actifs** : ils sont certifiés et sont donc habilités à mener des débriefings. Ils apparaissent dans la liste des intervenants de notre réseau national, notamment sur le site de l'association.
Cotisation annuelle : 80 euros
- **Les membres bienfaiteurs** : ils sponsorisent notre association ; tout organisme qui fera appel à nos services rentrera dans l'association en tant que membre bienfaiteur
Cotisation annuelle : 150 euros minimum

6. Nos engagements

- Chaque membre s'engage à faire connaître l'association SPSU via ses contacts et son réseau local. L'association met à disposition des plaquettes et un site internet, spsu.fr.
- Chaque membre actif s'engage à suivre une formation continue sur le débriefing tous les 2 ans afin de garantir la qualité de ses interventions. Cette formation pourra être proposée et organisée par l'association.
- Chaque membre actif s'engage à se faire superviser pour les débriefings de groupe réalisés au nom de l'association.
- Chaque membre actif s'engage à mener les interventions de débriefing auprès des entreprises/collectivités/associations sous le chapeau de l'association SPSU.

7. Le fonctionnement

- **Pour les débriefings auprès de particuliers**
 - L'association donne la liste des intervenants (débriefeurs certifiés). La personne intéressée s'adresse alors au praticien de son choix. SPSU n'intervient pas.
 - Nous recommandons cependant en termes de tarifs de pratiquer son taux horaire x le temps passé avec une fourchette entre 210 € et 280 € pour trois séances (prise de contact, débriefing, suivi, soit un total de 3,5 heures)
- **Pour les débriefings au sein des entreprises / collectivités / associations**

Le contrat et le devis d'intervention sont faits par SPSU. Une équipe de débriefeurs est mise en place. C'est l'association qui facture. Elle garde 20 % du montant de la prestation pour ses frais de fonctionnement, le reste étant reversé à chaque débriefeur, qui adresse sa facture à l'association.

Nos tarifs (non soumise à la TVA)

Taux horaires en entreprise	entre 150 et 250 euros
Taux horaires collectivités / institutions	- 25 %
Taux horaire associations	- 40 %

Le montant total de la prestation varie selon la situation, le nombre d'intervenants nécessaires et l'effectif pris en charge.

Pour les débriefings de groupe
Groupe de moins de 8 personnes
Groupe de 9 à 15 personnes
Groupe de 15 à 20 personnes

Deux débriefeurs
Trois débriefeurs
Quatre débriefeurs

Une évaluation des frais de mission est soumise à l'association par chaque débriefeur en amont de l'intervention. Les frais sont facturés au réel au client et remboursés au débriefeur sur présentation des justificatifs.

8. Rappel des coordonnées de l'association

Siège : 9 avenue des chasseurs 75 017 Paris
Tél : 09 82 54 20 18
Mail : infos@spsu.fr
Site internet : spsu.fr
N° RNA : W751211740